

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'UNIVERS PROFESSIONNEL (UNI-PRO)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCE ET/OU DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Abdoulaye CAMARA, Membre
- Pr. Mamadou Moustapha THIAM, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Septembre 2017

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de l'établissement	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III. Description de la visite sur le terrain	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel.....	4
V. Points forts.....	15
VI. Points faibles.....	16
VII. Appréciations générales sur l'établissement.....	16
VIII. Recommandations à l'Etablissement	17
IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP	17
X. Proposition d'avis	17

Introduction

Univers Professionnel (UNI-PRO) a été autorisé par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur à ouvrir des formations supérieures en 2016. Il a demandé à ce ministère l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et/ou Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe experts externes la mission d'évaluer cette institution.

I. Présentation de l'établissement

UNI-PRO est un établissement privé d'enseignement supérieur. Il a obtenu une autorisation provisoire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sous le numéro 232/DGES/DESP du 20 janvier 2016 et un agrément définitif du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat sous le numéro MFPAA/SG/DFPT du 22 novembre 2016. Ses locaux sont situés à Dakar, Sicap Mermoz n° 7648.

L'école prépare les étudiants aux diplômes de Licence et Master professionnels dans les domaines du management. La formation est basée principalement sur l'alternance Ecole-Entreprise. Elle prépare également les étudiants aux BTS d'Etat.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 156 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. La démarche mise en œuvre a été participative et inclusive. Toutes les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées dans le rapport d'auto-évaluation.

III. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 11 juillet 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures 30.

L'évaluation a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du présent rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échanges respectueux que cette visite s'est déroulée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

UNI-PRO s'est donné comme principale mission de former des étudiants en alternance Ecole/Entreprise dans un esprit d'excellence académique, d'engagement personnel et d'ouverture. Il s'est fixé comme objectifs :

- d'assurer une formation de qualité à tous ses étudiants ;
- de tisser des partenariats solides et stratégiques avec les milieux professionnels ;
- de renforcer l'engagement social et le leadership.

UNI-PRO s'est spécialisé dans les domaines du management. La professionnalisation de ses filières de formation est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

UNI-PRO s'est doté d'un Plan Stratégique 2016-2021 dans lequel il a indiqué sa vision, sa

mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants :

- Le Comité de gestion
- Le Conseil scientifique, pédagogique et académique
- La Direction générale

Tous ces organes sont fonctionnels.

Le personnel enseignant est bien impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche car il est représenté dans le Conseil scientifique, pédagogique et académique.

L'école dispose d'un manuel de procédures administratives, d'un manuel de procédures financières et comptables et d'un manuel de procédures pédagogiques dans lesquels les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un effectif de 31 enseignants. Deux (2) ont un statut d'enseignant permanent et quatre (4) sont titulaires d'un doctorat.

Le personnel administratif, au nombre sept (7), est constitué à 85% de personnel permanent. Tout ce personnel est titulaire d'un diplôme.

Les ressources matérielles (équipements bureautiques et scientifiques) et financières permettent à l'école de réaliser ses objectifs.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'école sont constituées de frais de scolarité et des mensualités des étudiants ainsi que de l'apport du promoteur. Ces sources garantissent son autonomie.

La comptabilité est externalisée au niveau du cabinet comptable « Ase Consulting ». Ce cabinet gère également les déclarations fiscales et l'audit annuel des comptes.

L'école a une bonne santé financière.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité ?

Appréciation globale sur le standard :

L'école a mis en place une cellule interne d'assurance qualité. La cellule est fonctionnelle ; elle a procédé à la révision de quelques programmes de Licence et Master.

L'école s'est également dotée d'un manuel de politique qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'école a mis en place un Service de prévention et de gestion des conflits qui est fonctionnel. L'acte de création et le rapport d'activités du service ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'école offre 6 filières de Licence et 6 filières de Masters professionnelles dans les domaines du management.

Les spécialités offertes sont mentionnées dans le tableau ci-dessous

Licence	Master
Marketing et Stratégie	Marketing et Stratégie
Banque Assurance Finance	Banque Assurance Finance
Gestion des Ressources Humaines	Gestion des Ressources Humaines
Transport et Logistique	Transport et Logistique
Commerce International	Commerce International
Entrepreneuriat et Gestion des PME	Entrepreneuriat et Gestion des PME

Ces filières s'intègrent dans l'offre de formation supérieure au niveau national. Leurs objectifs sont déterminés.

Les maquettes pédagogiques sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.

Pour les filières de Licence, les étudiants sont tous actuellement en tronc commun. Les spécialités ne sont pas encore ouvertes.

Pour les filières de Master, seul le Master Banque Assurance Finance et le Master Entrepreneuriat et Gestion des PME sont ouverts.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation de l'école est dotée d'un système de crédits. Des conventions ont été signées avec des institutions d'enseignement supérieur au niveau national (DAKAR BUSINESS SCHOOL et DOT HOME) et international (DAKAR INSTITUT OF AFRICAN STUDIES).

L'établissement déclare qu'un de ses enseignants permanents a effectué un module en transport logistique à Dakar Business School et qu'un enseignant de Dakar Business School a également effectué un module de 15h en développement personnel à UNI-PRO. Mais aucun document attestant des services faits par les deux enseignants délivré par les deux établissements n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

L'établissement déclare aussi qu'il a reçu, dans le cadre du partenariat avec DAKAR INSTITUT OF AFRICAN STUDIES, trois étudiants américains qui y ont suivi des cours. Mais là aussi aucune convention d'accueil d'étudiants signée entre les deux établissements n'a été mise à la disposition des évaluateurs.

En définitive, l'établissement ne participe pas de façon formelle à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes de l'école sont clairement définies dans le Règlement intérieur et dans le Manuel de procédures pédagogiques de l'école. Elles sont conformes à la réglementation nationale en la matière. Les PV de délibération des jurys d'examens sont en cohérence avec ces conditions.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

Des initiatives sont prises pour recueillir l'avis des étudiants sur la qualité des prestations de formation qui leur sont offertes (rencontres périodiques avec les délégués de classe, évaluation des enseignements par les étudiants sur la base d'un questionnaire anonyme préparé par la direction des études, exploitation des rapports de synthèse d'évaluation des enseignements).

L'école a fourni des données sur les taux de réussite de ses étudiants mais pas sur l'insertion de ses diplômés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

La Cellule interne d'assurance qualité a fait procéder à la révision de quelques programmes de Licence et de Master par des commissions techniques. Les rapports de ces évaluations ont été mis à la disposition des évaluateurs. Mais l'évaluation ne couvre pas les critères du référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-SUP.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas d'activité de recherche propre. Les productions scientifiques des enseignants permanents non pas été communiquées aux évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a fourni aucun document prouvant l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation de Licence et Master.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champs d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Les enseignants sont recrutés par trois voies :

- par candidature spontanée de l'intéressé. Dans ce cas, c'est l'enseignant qui dépose sa demande de candidature à un poste d'enseignement ;
- sur sollicitation par l'école d'un enseignant universitaire ou d'un professionnel ;
- par appel à candidatures

La sélection des candidats se fait sur dossier après entretien. Lors de la sélection, les CV et les diplômes sont analysés. Il est tenu compte des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale en la matière.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'école indique qu'elle a intégré une de ses enseignantes en formation continue dans son programme de Master Banque Finance Assurance. Mais aucun document attestant la prise en charge par l'établissement des frais de formation de cette enseignante n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement indique qu'il conduit une politique durable de la relève par, d'une part, la promotion de jeunes doctorants vacataires au statut de professeur permanent et d'autre part, par la mise en place d'une politique d'intégration de ses meilleurs étudiants dans son administration.

Mais aucun plan de développement des ressources humaines avec objectifs précis en termes qualité, de quantité et de durée n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'offre pas à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées

Appréciation globale sur le standard :

La sélection, la nomination et la promotion des personnels administratifs, techniques et de service sont réglementées par le manuel de procédures administratives de l'école.

Les PATS sont recrutés par deux voies :

- par appel à candidatures;
- sur sollicitation par l'école.

La sélection des candidats se fait sur dossier après entretien. Les fiches de poste sont établies et les contrats sont déclarés à l'inspection du travail.

Les procédures sont conformes à la législation nationale en vigueur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement indique qu'il a intégré un de son personnel administratif en formation continue dans son programme de Master Entrepreneuriat et Gestion des PME. Mais aucun document attestant la prise en charge par l'établissement des frais de formation de cet agent n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Quelques séminaires de renforcement des capacités ont été organisés par l'établissement.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'école applique effectivement les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes d'études de Licence et de Master. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant admission dans les programmes de Licence et titulaires d'une Licence avant admission dans les programmes de Master.

Les conditions d'admission aux différents programmes d'études sont mentionnées dans les fiches de programmes ainsi que dans le manuel pédagogique.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution n'a fourni que des données statistiques sur les taux de réussite et sur les taux de placement en stage, mais pas sur la durée des études.

Conclusion sur le standard: Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

Le ratio d'encadrement est de 1 enseignant pour 11 étudiants (31 enseignants y compris les vacataires pour 259 étudiants). Il est très satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'accueil, le conseil et l'orientation des étudiants et d'autres personnes intéressées sont assurés par le Service de la scolarité, de l'orientation et de l'insertion.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap moteur.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'école de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles informatiques) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, didactiques et en mobiliers.

L'hygiène est assurée par une agence externe. La sécurité des hommes et des biens est assurée, jour et nuit, par des gardiens.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'école dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi) fonctionnels ainsi que d'une bibliothèque pourvue d'un fonds documentaire physique et numérique en nombre satisfaisant couvrant les domaines scientifiques de l'école.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

L'école n'a pas d'infirmerie mais dispose de boîtes à pharmacie pour les premiers soins. Par ailleurs, la prise en charge médicale des étudiants et des membres du personnel, est assurée par le cabinet médical EMF-SASE.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'école a signé des conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur au niveau national (DAKAR BUSINESS SCHOOL et DOT HOME), des milieux professionnels (SAHEL DISTRIBUTION Sarl) et avec des collectivités locales (MAIRIE DE MERMOZ SACRE CŒUR, MAIRIE DES PARCELLES ASSAINIES).

L'école est également membre de la Fédération des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (FEPES).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'école est en train de mettre en place un système d'information de gestion intégré et informatisé avec le déploiement de la plateforme informatique de gestion « GESPRO ». Les fonctionnalités de cette plateforme couvrent l'ensemble des domaines de gestion dont la gestion pédagogique intégrale.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage sont utilisés. Et sur le plan externe, la fonctionnalité du site web et de l'internet de l'établissement permet l'ouverture informationnelle de l'école.

Conclusion sur le standard : Atteint.

V. Points forts

- Les instances de délibération et d'aide à la décision (Conseil de Gestion, Conseil scientifique et pédagogique et Cellule interne d'assurance qualité) sont opérationnelles et fonctionnelles. Elles se réunissent d'une manière régulière.
- Les maquettes pédagogiques des offres de formation de Licence et Master sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.
- Le concept de formation en alternance Ecole/Entreprise effectivement mis en œuvre.
- Une bonne santé financière.
- L'existence d'un Plan stratégique 2016-2021, d'un manuel de procédures administratives, d'un manuel de procédures pédagogiques, d'un manuel de procédures financières et comptables, d'un manuel de politique qualité, d'un règlement intérieur et d'un plan de communication mis en œuvre.
- L'offre de formation s'intègre parfaitement dans l'offre nationale de formation.
- L'école dispose de locaux pédagogiques en nombre suffisant, propres, spacieux et très bien équipés en matériels informatiques et didactiques et en mobiliers.
- L'école possède une bibliothèque pourvue d'un fond documentaire physique et numérique assez important.
- Un système intégré de gestion informatisé en cours de déploiement.
- Les syllabus produits ont un format harmonisé.
- L'existence de jurys d'examens et de PV de délibérations de ces jurys.
- Le respect de la réglementation nationale en matière d'admission et de progression des étudiants dans les parcours de Licence et de Master.

- Un bon ratio d'encadrement des étudiants.
- Une bonne ouverture nationale et internationale de l'école.
- L'existence d'un site web et d'un réseau internet fonctionnels.
- Une forte motivation des enseignants et un fort engagement de la Direction à développer l'établissement.
- La construction de nouveaux locaux.

VI. Points faibles

- Des programmes de Master coordonnés par des enseignants non titulaires d'un doctorat.
- Des six filières de formation offertes, seule une est coordonnée par un enseignant titulaire d'un doctorat.
- Problème de mise en cohérence entre les contenus des bulletins de notes et ceux des maquettes pédagogiques.
- Un organigramme mal structuré.
- Faible nombre d'enseignants permanents et d'enseignants de rang magistral.
- Faible prise en compte des personnes en situation d'handicap dans les aménagements.
- Des fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants non datées.
- Faible niveau de propreté des toilettes.

VII. Appréciations générales sur l'établissement

L'école fait partie des établissements qui accueillent des bacheliers orientés par l'Etat. Cette année, 90 bacheliers ont été orientés dans cet établissement. Elle a une bonne santé financière. Les locaux pédagogiques sont très bien équipés en matériels informatiques et didactiques et en mobiliers. Les six (6) filières de formation offertes s'intègrent parfaitement dans l'offre de formation nationale, mais seule une est coordonnée par un enseignant titulaire d'un doctorat. Les deux programmes de Master actuellement ouverts sont coordonnés par des enseignants non titulaires d'un doctorat.

L'Ecole possède des points forts mais des améliorations sont à apporter en matière d'encadrement des programmes de Master et de gouvernance administrative.

VIII. Recommandations à l'Etablissement

- Faire coordonner les programmes de Master par des enseignants de rang magistral ou à défaut par des enseignants ayant le grade de Maître-Assistant conformément aux dispositions du décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, modifié.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents et d'enseignants de rang magistral.
- Réviser l'organigramme, notamment la place qu'occupe l'Assistante de Direction, et le faire valider par le Comité de gestion.
- Achever le déploiement de la plateforme « Gespro » et la mettre en exploitation.
- Mettre en cohérence les contenus des bulletins de notes et des maquettes pédagogiques.
- Intégrer la recherche scientifique dans les stratégies de développement de l'école.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation d'handicap moteur.
- Améliorer la qualité hygiénique des toilettes.

IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour conduire les différentes auto-évaluations des programmes d'études.

X. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer des diplômes de Licence recommandée.

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Sheih Ousmane SECK, Directeur
Idrissa NIANE, Conseil en gestion
Thierno A. DIALLO, Responsable CIAQ
Abdoulaye DIALLO, Comité pédagogique
Lamine A. CISSE, Président Comité de Gestion
Khayar J. BELLO, Comptable

Enseignants

Nguessan A. GOORE BI
Jean Th. SAMBOU
Fatou DIALLO
Gora KANDJI
Amadou COULIBALY
Ndeye P. KHOUMA
Mousseboury Cheikh DIENG
Sandéni TOURE
Pathé DIOUF Manager
Ismaila SOUMARE, superviseur technique

Etudiants

Fatou C. DIEDHIOU
Mamadou DIALLO
Djily MBOW
Khady KAMBE
Seynabou BARRO
Fatimata B. DRAME
Awa DIAGNE

Personnel administratif, technique et de service

Ndéye Aïssatou DRAME
Mame Penda FAYE
Zeinabe BA